

Procès-verbal du Conseil général du Cerneux-Péquignot

Séance du 23 juin 2020 à la grande salle communale

Début de la séance : 20h

Rédaction du procès-verbal : Madame Stéphanie Ischer

Après avoir salué l'assemblée et le public la séance est ouverte par la Présidente du Conseil général, soit Madame Valérie Mercier.

L'ordre du jour est accepté sans modification.

Ordre du jour
1. Appel
2. Nominations statutaires
3. Procès-verbal de la séance du 16.12.2019
4. Crédit complémentaire de CHF 58'400.00 pour la rénovation du bâtiment communal polyvalent
5. Crédit de CHF 600'000.00 pour la réfection du chemin des Roussottes
6. Crédit de CHF 300'000.00 pour la sécurisation routière au Village et au Gigot
7. Arrêté relatif à un préfinancement de CHF 70'000.00 pour le projet de réfection du chemin des Roussottes
8. Arrêté relatif à un préfinancement de CHF 70'000.00 pour le projet de sécurisation routière au Village et au Gigot
9. Comptes de l'exercice 2019
10. Nomination d'une commission de recrutement
11. Rapports des commissions
12. Divers

1. Appel

Présents :	Excusé :
Conseil général : Madame Valérie Mercier Monsieur Thierry Robert-Nicoud Monsieur Emilien Piaget Monsieur Jérôme Vuillemez Madame Pascaline Grassi Madame Sandy Liengme-Heubi Monsieur Patrick Reymond Monsieur Frédéric Simon-Vermot Monsieur Yvan Botteron	Conseil communal : Madame Anne-Laurence Quadranti Monsieur Thierry Saisselin Monsieur Charles-André Chopard Monsieur Roger Faivre Monsieur Pierre-André Vuillemez Madame Sarah Chapatte
	Monsieur Lionel Bourquard

2. Nominations statutaires

Information concernant l'arrêté du 25 mai 2020 du Conseil d'Etat :

Les mandats des Autorités communales et intercommunales élues en 2016 pour la période 2016-2020 sont prorogés jusqu'à fin 2020 sous réserve du point ci-dessous :

« Les Autorités communales peuvent décider de clore la période administrative 2016-2020 entre la validation de l'élection des nouveaux Conseils généraux pour la période 2020-2024 et la fin de l'année 2020 ».

Présidente : Valérie Mercier
Vice-président : Frédéric Simon-Vermot
Secrétaire : Thierry Robert
Scrutateurs : Emilien Piaget et Jérôme Vuillemez

3. Procès-verbal de la séance du 16.12.2019

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

4. Crédit complémentaire de CHF 58'400.00 pour la rénovation du bâtiment communal polyvalent

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Monsieur Pierre-André Vuillemez explique certains points concernant les imprévus rencontrés lors des travaux, principalement concernant la cuisine (en lien avec des interventions du SCAV). Le sanitaire a également pesé lourd dans les frais supplémentaires. Il mentionne également des plus-values de CHF 3'000.00 pour des portes anti-feu.

Il indique que c'est seulement après réception des factures et dans l'urgence qu'il a fallu faire face à ces coûts complémentaires.

Remerciements adressés à la présidente, Madame Valérie Mercier, qui a transmis l'adresse de Patenschaft Berggemeinden (parrainage suisse pour les communes de Montagnes) qui a permis d'obtenir un don de CHF 120'000.00.

Monsieur Yvan Botteron intervient à propos du SCAV, qui a fait passablement d'interventions. Il se demande s'il ne serait pas judicieux d'en parler au Conseil d'Etat, par exemple dans le cadre de l'inauguration.

Monsieur Pierre-André Vuillemez indique que comme le permis de construire était obligatoire, il est normal que les services étatiques effectuent des contrôles.

Madame Valérie Mercier indique que l'on n'aurait pas pu avoir l'aide de Patenschaft Berggemeinden sans le permis de construire.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot s'interroge sur la demande d'augmentation du crédit alors qu'on a reçu des subventions entre temps. Il félicite le travail effectué qui a permis l'obtention de ces subventions.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

5. Crédit de CHF 600'000.00 pour la réfection du chemin des Roussottes

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Monsieur Roger Faivre indique que les travaux concernent un tronçon d'environ 2.5 km de long sur 2.5 mètres de large. Il y a eu des promesses de subvention à hauteur de 33 % de La Confédération et 40 % du Canton de Neuchâtel. L'année dernière, CHF 30'000 avaient déjà été mis en préfinancement.

Monsieur Thierry Robert commente en indiquant que cela fait 10 ans qu'il y a de l'argent qui est injecté pour divers travaux sur cette route, mais ce n'est pas de trop de la refaire une fois pour toute.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

6. Crédit de CHF 300'000.00 pour la sécurisation routière au Village et au Gigot

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Monsieur Roger Faivre rappelle que le Conseil communal devait faire un bilan sur les points de sécurité. Il parle d'un trottoir en groise, deux ilots et des arrêts de bus surélevés.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot intervient concernant les arrêts de bus et les trottoirs, « Nous allons donc devoir recréer des trottoirs ? ». Monsieur Roger Faivre répond par l'affirmative en raison des nouvelles normes (obligatoires dès 2023).

A ce sujet, il indique qu'un préfinancement de CHF 70'000.00 a déjà été prévu dans les comptes. Le crédit demandé doit être accordé ce soir pour aller de l'avant avec les subventions. Si nous n'obtenons pas de subventions, le dossier devra être rediscuté au niveau de la commission et du Conseil communal.

Monsieur Thierry Robert demande des détails sur le trottoir. Monsieur Roger Faivre donne quelques explications et inconvénients, comme par exemple le déneigement l'hiver.

Monsieur Yvan Botteron intervient en tant que membre de la commission de la sécurité routière, car il s'interroge sur les coûts transmis par l'ingénieur. Il n'a pas l'impression que la commune du Cerneux-Péquignot soit sa priorité. Monsieur Roger Faivre assure suivre le dossier et que des informations suivront.

Madame Anne-Laurence Quadranti assure que le crédit voté ce soir ne va pas être investi dans l'immédiat mais permettra d'avancer gentiment sur le dossier.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

7. Arrêté relatif à un préfinancement de CHF 70'000.00 pour le projet de réfection du chemin des Roussottes

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Monsieur Thierry Saisselin évoque rapidement quelques points des comptes. Le conseil communal prévoit de faire des préfinancements ; il n'est plus possible d'augmenter la réserve de politique conjoncturelle.

Par exemple, le chemin des Roussottes, c'est quelque chose qui va se faire encore sur 2020, donc il est essentiel de faire un préfinancement.

Il indique que l'entrée des impôts est plus haute et que la partie sociale a coûté moins chère sur 2019. Mais cela ne sera pas le cas pour les comptes 2020.

Aucune question ou remarque ne sont à relever.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

8. Arrêté relatif à un préfinancement de CHF 70'000.00 pour le projet de sécurisation routière au Village et au Gigot

Le rapport et l'arrêté ont été envoyés au préalable.

Aucune question ou remarque ne sont à relever.

L'arrêté est lu par la présidente Madame Valérie Mercier.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

9. Comptes de l'exercice 2019

Les comptes, l'arrêté et le rapport ont été envoyés au préalable.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot prend la parole au nom de la commission financière. Il souligne la dissolution de la provision prévoyance.ne et indique que les préfinancements sont prévus dans les comptes.

Il relève que Monsieur Thierry Saisselin et Madame Sarah Chapatte ont pu répondre à toutes les questions.

Pas d'autre commentaire ou remarque ne sont à relever.

L'arrêté du 23 juin 2020 est accepté à l'unanimité par le Conseil général.

10. Nomination d'une commission de recrutement

Les élections communales sont repoussées au 25 octobre 2020 comme déjà informé.

Quelques personnes ont déjà annoncé arrêter au Conseil général.

Commission de recrutement :

Yvan Botteron, Valérie Mercier, Emilien Piaget, Jérôme Vuillemez, Patrick Reymond et Frédéric Simon-Vermot.

Monsieur Yvan Botteron interroge l'administration communale quant à l'intérêt de la population. Madame Sarah Chapatte indique que pour le moment une seule personne s'est manifestée.

Entrée en fonction probable au 1^{er} janvier 2021.

11. Rapports des commissions

Commission financière :

Néant.

Commission d'urbanisme :

Madame Anne-Laurence Quadranti intervient concernant les « zones gelées » dans le village. Elle indique que le promoteur a mis les bouchés doubles dans le dossier lié à la construction des 6 villas. Elle signale que les dossiers de construction avancent et cela permettra d'aller de l'avant pour la révision du PAL (plan d'aménagement local).

De plus, elle informe s'être retrouvée avec les collègues des autres villages de la Vallée afin de parler d'Urbaplan qui a réalisé la pré-étude, qui doit être validée au niveau du Service de l'aménagement du territoire, et de l'étude du PAL (horizon 2025). Une demande de crédit reviendra à ce sujet.

Commission pour l'entretien des chemins communaux :

Monsieur Emilien Piaget indique que le rebouchage des trous est effectué par l'entreprise Fatton. L'entreprise Wyss & Fils SA se charge d'entretenir le tapis.

L'entreprise Philippe Strahm a été mandatée pour refaire la route vers la ferme Graber jusqu'à chez Ruoni.

Un casse-caillou est prévu en raison de la fermeture du chemin des Roussottes.

Commission des naturalisations et des agrégations :

Néant.

Commission de planification de la gestion des bâtiments communaux :

Monsieur Thierry Robert indique avoir rencontré la société de fromagerie pour préparer une inauguration du bâtiment communal et une visite des caves ainsi que de la villa témoin de Swiss 3000 Sàrl. Tout est tombé à l'eau en raison de la crise sanitaire. Madame Anne-Laurence Quadranti indique que la situation est encore délicate mais que ça sera trop tard d'attendre le printemps 2021.

Monsieur Pierre-André Vuillemez ajoute qu'il sera peut-être organisé quelque chose sous forme de portes ouvertes sans prévoir trop grand.

Madame Anne-Laurence Quadranti interroge l'assemblée à ce sujet. A réfléchir avec la société de fromagerie et Swiss 3000 Sàrl.

Toujours concernant le bâtiment communal, Monsieur Thierry Robert parle des tables qui doivent être refaites par Monsieur Michel Cuenot. Le sol orange doit être repeint.

Il conclut en informant qu'il y a eu une infiltration d'eau au Village 15C, qui a engendré des frais de CHF 700.00.

Commission de sécurité routière :

Néant.

Conseil intercommunal du SEVAB :

Monsieur Emilien Piaget informe que la commission se voit dans 2 semaines. Il y a un projet d'amener l'eau jusqu'aux Sagnettes.

Il relève la bonne entente avec Viteos SA.

12. Divers

Rentrée scolaire 2020-2021

Monsieur Thierry Saisselin indique que chaque année c'est la même gymnastique concernant les effectifs. Pour août 2020, le problème c'est qu'il y a trop d'élèves. Mais en ce qui concerne le Cerneux-Péquignot, les 2 classes sont conservées jusqu'à juillet 2021.

Pour la rentrée 2021-2022 : les trois conseillers de la Vallée sont d'avis d'avoir un seul collège à la Brévine, avec un parascolaire et des solutions de garde.

A voir encore au niveau des coûts, car cela impliquerait des travaux dans l'ancienne fabrique, afin de pouvoir créer des classes. Il y a également des problèmes concernant les horaires de bus.

Le conseil communal reviendra d'ici la fin d'année 2020 avec un rapport plus concret.

Monsieur Frédéric Simon-Vermot intervient en mentionnant qu'il faut soutenir les conseillers communaux. « Il y a quand même 3 collèges dans la Vallée. L'important c'est de garder au moins un, voire deux collèges dans la Vallée et ne pas partir en ville ».

Il évoque également être déçu du cercle scolaire concernant une lettre reçue. Il a l'impression qu'il se décharge de tout ça.

Monsieur Thierry Saisselin répond par rapport à cela en indiquant que ce n'est pas évident pour le cercle scolaire. Ils doivent suivre les élèves pendant 11 ans et ne veulent pas être en conflit avec les parents.

Il complète en indiquant qu'une demande d'avoir un parascolaire est présente et qu'il est plus serein d'offrir cela au parent. En effet, chaque année c'est un casse-tête et il y a toujours des mécontents.

De plus, Monsieur Thierry Saisselin tient à informer que les 3 conseillers des communes sont d'accord, mais avec les élections qui arrivent certaines discussions seront peut-être remises en question.

Madame Anne-Laurence Quadranti ajoute que d'autres idées émergeront peut-être concernant les activités des enfants entre les différents collèges. Le but est de garder quelques choses dans la Vallée et ne pas tout déplacer dans les villes.

Madame Valérie Mercier conclut en indiquant que c'est une utopie de penser que le collège du Cerneux-Péquignot va perdurer. Chacun doit peut-être déjà avoir une réflexion personnelle concernant la future utilisation des locaux du collège du Cerneux-Péquignot.

Bâtiment communal

Monsieur Pierre-André Vuillemez remercie encore la commission de planification de la gestion des bâtiments communaux pour son dévouement dans le cadre de la rénovation de la salle.

Déchetterie du Cerneux-Péquignot

Monsieur Pierre-André Vuillemez constate beaucoup de débordements concernant les cartons. En effet, durant le semi-confinement il y avait un plus grand volume.

Il indique que des bennes qui compressent les cartons coûteraient CHF 15'000.00, sans compter l'électricité et l'engagement d'une personne ; ce n'est pas souhaité.

A voir éventuellement avec Vadec SA pour des bennes supplémentaires, qui coûteraient CHF 4000.00 par année.

Monsieur Roger Faivre a ajouté des petits containers, à voir comment ça évolue. Il indique que s'il y a encore des débordements, les bennes à cartons seront retirées (comme à la Chaux-de-Milieu).

Madame Valérie Mercier interroge le Conseil communal concernant des amendes qui auraient été envoyées à la population. Madame Anne-Laurence Quadranti affirme que

les amendes ont été envoyés sous le coup de l'émotion. Mais un courrier a été fait pour les annuler et il y a eu un remboursement de celles payées.

Monsieur Roger Faivre précise que si la commande de bennes est faite, la taxe des déchets sera impactée sur les habitants. La réflexion du Conseil communal n'est pas forcément d'augmenter les coûts.

Monsieur Emilien Piaget réplique en indiquant qu'en effet cela coutera plus cher, mais devrions-nous pas nous mettre à la page ?

Monsieur Frédéric Simon-Vermot intervient, il serait dommage de ne plus avoir la possibilité de mettre ses cartons, mais il y a peut-être des réflexions à avoir sur des solutions annexes.

La question à ce sujet reste ouverte.

La présidente du Conseil général, Madame Valérie Mercier, clôture la séance à 21h50 et nous convie au verre de l'amitié.

Le Cerneux-Péquignot, le 23 juin 2020

La Présidente
Valérie Mercier

Le secrétaire
Thierry Robert